

BONNE ANNÉE!

Voilà! Une autre année qui commence, déjà! En rétrospective, on peut facilement dire que 2011, pour la Fédération régionale des OSBL d'habitation Mauricie/Centre-du-Québec (FROHMCQ), a été une année de grands changements! D'abord, nous avons rajeuni notre image en changeant notre logo. En effet, le vieux logo n'était malheureusement plus d'actualité et ne représentait plus l'image que nous voulions projeter. Pour le nouveau, nous avons conservé le concept du «toit», pour rester cohérent avec notre mission, mais avons modifié les couleurs. Bref, notre logo est finalement entré dans la décennie!

Ensuite, notre site web a subi la même cure de rajeunis-



sement que notre logo. En effet, nous avons changé les couleurs pour qu'elles s'agencent avec ce dernier, et avons ajouté des images qui le rendent plus

convivial. L'information est également plus accessible et allégée. Nous avons également créé une «zone membres» qui permet à tous d'y mettre et d'y lire des articles ou des publications qu'ils trouvent pertinents. Chaque membre a également une page sur laquelle il peut y mettre de l'information sur son organisme. Nous conseillons à tous d'aller la consulter et de nous informer sur les mises à jour à effectuer. Profitez-en: c'est une occasion en or d'être présent sur le web. Rendez-vous au www.osblhabitation.com.

À titre indicatif, la FROHMCQ a également un site internet relié à celui du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), le

<http://frohmcq.rqoh.com/>. En y accédant, vous pouvez obtenir de l'information sur le Réseau ainsi que sur les autres fédérations.

De plus, nous avons embauché une agente aux communications, Vanessa Bouchard, qui s'occupe de la relation avec la clientèle et de toute la coordination de la Fédération. Donc, si vous avez des questions sur votre cotisation ou votre adhésion, le programme d'efficacité énergétique, le site internet, les achats groupés, etc., c'est à elle que vous devez désormais vous adresser. N'hésitez surtout pas à l'appeler, elle se fera un plaisir de vous répondre.

Vanessa Bouchard
Agente aux communications
819 697-3004

En résumé, l'année 2011 a été synonyme de grands changements pour la FROHMCQ. Ces changements sont le point de départ de nouveaux projets qui se dessinent pour nous. En effet, nous pensons qu'il est crucial que nous affirmions davantage notre présence, non seulement parmi nos membres, mais également parmi les autres organismes de la région. Ces nouveaux projets feront certainement l'objet d'articles dans la prochaine édition du bulletin!

NOUVEAUX MEMBRES

La FROHMCQ a dorénavant 2 nouveaux membres :

- **La Corporation des Aînés de Lyster**
Résidence de personnes âgées de 15 unités
Membre depuis octobre 2011
- **Habitation populaire de La Tuque**
Logements pour personnes retraitées de 42 unités
Membre depuis janvier 2012

BIENVENUE!

MOT DU PRÉSIDENT



En tenant compte de la restructuration de notre Fédération et considérant tout le potentiel de notre Réseau d'OSBL en habitation, nous aimerions créer un rapprochement avec nos membres. Nous savons qu'il y a beaucoup d'avantages au regroupement et à l'échange entre nos organismes, que ce soit économique, administratif ou social.

Vous serez donc contactés, dans les prochains mois, afin d'organiser une rencontre dans votre milieu. Nous aimerions connaître votre réalité et vos besoins. Nous vous résumerons également les services que le réseau vous offre et les différents dossiers du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH). Soyez assurés que ces rencontres ne sont pas prévues pour vendre des services.

Sachez que notre Fédération devient une source d'information et une force de représentation régionale. Le RQOH représente bien vos intérêts et défend les dossiers importants. Nous tenterons d'apporter vos préoccupations au conseil provincial et essaierons d'apporter des solutions afin de faire reconnaître votre beau travail dans le milieu.

Au plaisir de se voir en 2012,
Richard Maziade, président



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Sachez que les mesures du programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec ont changé cette année. En effet, certaines mesures n'ont pas été reconduites pour 2012, comme les produits d'éclairage, les laveuses, les thermostats électroniques, les indicateurs de sorties et les fixtures extérieures au sodium. En fait, les mesures qui sont encore en vigueur sont les suivantes :

- Remplacement des fenêtres et des portes-patio par des produits Energy Star
- Amélioration de l'isolation des murs principaux et des murs de fondation
- Amélioration de l'isolation des toits
- Récupération de la chaleur de la ventilation mécanique



Les subventions accordées pour ces modifications dépendent, entre autres, de la zone climatique et de l'amélioration de la résistance thermique.

Pour connaître tous les détails de la procédure et des remises en argent, veuillez contacter Vanessa Bouchard au 819 697-3004. Vous pouvez également consulter le guide d'Hydro-Québec, disponible dans la zone membre de notre site internet (www.osblhabitation.com) ou sur le site www.hydroquebec.com/org-osbl/. Notez que pour la dernière option vous aurez besoin du code d'accès et du mot de passe.

Nous vous conseillons chaleureusement de profiter de ces mesures, elles sont réellement avantageuses.

Économiser l'énergie, ça rapporte !